

CEN

CWA 16267

WORKSHOP

Fevrier 2011

AGREEMENT

ICS 91.020

Version Française

Développement durable des villes historiques et culturelles — QUALICITIES®

Ce CEN Workshop Agreement a été rédigé et approuvé dans le cadre d'un CEN Workshop par un ensemble de représentants des parties intéressées dont la composition est indiquée dans l'avant-propos de ce document.

La procédure formelle suivie par ce CEN Workshop dans l'élaboration de ce CEN Workshop Agreement a été approuvée par les Membres Nationaux du CEN, mais ni les Membres Nationaux du CEN ni le Centre de Gestion du CEN ne peuvent être tenus pour responsables du contenu technique de ce CEN Workshop Agreement ou des éventuels conflits avec les normes ou législations.

Ce CEN Workshop Agreement ne peut en aucun cas être considéré comme une norme officielle développée par le CEN et ses membres.

Ce CEN Workshop Agreement est ouvert au public en tant que document de référence provenant des organismes nationaux de normalisation des membres du CEN.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.



EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION
COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG

Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Brussels

Sommaire

Page

Avant-propos.....	3
Introduction	6
Charte Européenne de Villes et Territoires de Culture et de Patrimoine.....	7
Le patrimoine	7
Les Villes et Territoires de Culture, un patrimoine vivant.....	7
Les Villes et Territoires de Culture, un patrimoine pour et par tous.....	7
Les Villes et Territoires de Culture, centres de rencontre et lieux de culture partagée.....	7
Les Villes et Territoires de Culture, garants d'un développement viable.....	8
Le référentiel, élément de la démarche de progrès.....	8
1 Domaine d'application	9
2 Définitions	9
3 Principes politiques et stratégiques.....	13
3.1 Principes fondamentaux	13
3.2 Missions du Comité local.....	14
3.3 Compétences requises	15
3.4 Réglementation	16
4 Actions à mettre en place pour l'application de la stratégie identifiée pour le développement durable local	17
4.1 Communication.....	17
4.2 Accessibilité.....	18
4.3 Gestion des patrimoines.....	20
4.4 Valorisation	22
4.5 Vie locale	24
4.6 Protection de l'environnement.....	25
5 Processus d'évaluation des actions mises en place sur la base de la stratégie identifiée afin d'améliorer le système.....	26
5.1 Amélioration continue.....	26
Annexe A (informative) Cahier des charges pour un « évènement durable »	27